

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 29

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

1913

à

Jurisan

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages ~~qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition~~ ^{sont l'} pour les collections de l'État. ~~ni a pu être reconnue sérieuse~~

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité ~~du l'œuvre~~ ^{qui fait} l'objet de votre lettre ~~du~~

Veuillez agréer, M., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles,

4-3 1913

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

A

OBJET

21

Van Dyck Christen Louis

Schapens

Rue de la Glacière

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d'.....
qui l'objet de

ANNEXE

C..... ouvrage..... que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le 5-3-13

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Bruxelles, le 3 Février 1913.

24 FEB 1913

MM

21
et Monsieur le Secrétaire
des Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture,
9, Place du Musée,
Bruxelles.

Répondant à votre
honorable lettre du 21
Janvier dernier, j'aurai
l'avantage de déposer
jeudi prochain vers 10 heures
le tableau en question.
Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes très
sincères distingués.

J. J. Schepens

31, rue de la Glacière
St Gilles.

St Gilles, le 20 Janvier 1913.

211 JAN 1913

Monsieur le Secrétaire,

Sur les instances
du Frère Mémoire, directeur
de l'Ecole St-Luc, à Louvain,
j'ai signalé le 25 Juillet
dernier à Monsieur le Ministre
des Sciences et des Arts, un
tableau que je suis autorisé
à vendre "Le Christ en Croix",
Signé P. P. Rubens, F.

Monsieur le Ministre m'a
répondu le 31 Juillet de Sou-
mettre à l'examen de la Com-
mission Directrice des Musées
Royaux de peinture et de Sculpture,
l'œuvre d'art en question.

Je me suis présenté dans
à Monsieur le Secrétaire des Musées
Royaux, Place des Musées, 9, Bruxelles.

Le commencement d'août et
j'ai remis la photographie
à un employé qui m'a promis
de me faire savoir le résultat.

Je vous serais donc bien
obligé, Monsieur le Secrétaire
Si vous vouliez me faire savoir
où en est l'affaire.

Dans cette attente, je vous
présente, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de mes sentiments
distingués.

S. Schepens

31, rue de la Glacière,
St-Gilles-Bruxelles.

BRASSERIE A VAPEUR

«DE SCHRANS»

GRISAR FRÈRES

~~NEERLINTEN~~
Drieslinter

Monsieur Piersons - Gevaert

Secrétaire des musées royaux
Bruxelles.

Nous avons l'honneur de venir
vous demander si vous n'auriez
pas l'extrême obligeance de nous
faire parvenir quelques renseigne-
ments concernant la valeur du
tableau que nous avons remis
aux musées royaux pour faire exa-
miner; il y a été déposé par
l'entremise de m. J. Schepens rue
de la glacière 31 st. Gilles Bruxelles.
Le tableau remis était le
Christ en croix et signé:

P. P. Rubens F.

Nous vous prions monsieur

Fierens d'agréer avec nos
remerciements anticipés, l'assurance
de notre haute considération..

Fernand Grisar
Craneur
Drieslinter.

N. B. N'y a-t-il pas d'inconvé-
nient à ce que nous laissons le
tableau encore là pendant
quelques jours.

G.